



**COMMUNE D'AIGUILHE**  
**DEMANDE DE DEROGATION**

**AUX DISPOSITIONS DE L'ARRETE PREFECTORAL du 18/08/2017**

portant réglementation des heures de fermeture des débits de boissons et bals publics en Haute Loire  
(Formulaire à déposer 15 jours avant la manifestation)

Nom de l'association : .....

Représentée par: .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Nature de la manifestation : .....

Lieu de la manifestation : .....

Date et horaires de la manifestation : .....

Capacité d'accueil de la salle (nombre de personnes) : .....

DESIRE

- Récupérer l'arrêté en mairie au secrétariat
- Se faire envoyer l'arrêté par mail
- Se faire envoyer l'arrêté par voie postale

Type de licence demandée :

- Groupe 3 : boissons fermentées non distillées (vin, bière, cidre, poiré, hydromel) et vins doux naturels, crème de cassis... avec un taux **inférieur ou égal à 18° d'alcool**
- Groupe 4 et 5 : **rhums, tafias, alcools distillés et toutes autres boissons alcooliques avec un taux supérieur à 18° d'alcool (gin, vodka, whisky, etc.)**

Je soussigné(e) .....

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation en vigueur relative aux débits de boisson.

Fait à ....., le .....

Signature du demandeur :

**AVIS DE LA POLICE NATIONALE**

(Le pétitionnaire devra faire compléter cette rubrique par la Police Nationale au moins 15 jours avant la date de la manifestation).

- AVIS FAVORABLE
- AVIS DEFAVORABLE

DATES

SIGNATURE ET CACHET DE LA POLICE NATIONALE